

En discussion depuis un an, le texte sur l'égalité entre les hommes et les femmes en France a été adopté ce mercredi 23 juillet 2014 par le Sénat et l'Assemblée nationale. Pour le Parlement, cette loi est le "*dernier saut qui manquait encore à la France pour permettre aux hommes et aux femmes de vivre l'égalité réelle*". Tour d'horizon des nouvelles mesures portées par N

Par Liliane Charrier

La nouvelle loi introduit, entre autres, l'obligation, pour les grandes entreprises, d'employer au moins 40% de femmes dans les conseils d'administration, l'élargissement des compétences du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, le renforcement de la place des femmes dans la fonction publique, les fédérations sportives et tous les établissements publics à caractère industriel, agricole et commercial. Elle prévoit le doublement des amendes encourues par les partis politiques qui ne respectent pas la parité sur les listes électorales, mais aussi plusieurs dispositions concernant la sphère familiale, dont la réforme du [congé parental des pères](#). L'ensemble des décrets d'applications devraient passer avant la fin du mois de novembre 2014.

Source : tv5.org

Â